

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 18

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 31 AOUT 1998
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Votants présents : 16

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CADIROL, MM. PRÉVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,
NEUHARD, WINLING, BABILON, WEISBECKER.

Absents excusés :

Mme MAECHLING

Absents :

M. RUSTENHOLZ

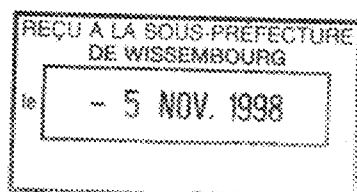
N° 49 / 1998

OBJET : STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE HEGENEY DE L'AIDE A L'ECOLE MATERNELLE

Le Président soumet au Bureau la proposition d'engager, par voie de convention de mise à disposition signée avec la Commune de Hégeney, l'aide à l'école maternelle de ladite Commune. L'intéressée serait affectée à la halte-garderie intercommunale de Morsbronn-les-Bains pour y exercer la fonction d'aide à la halte-garderie.

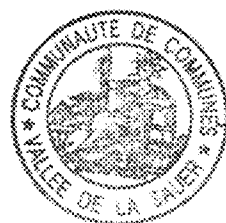
Le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- . approuve la mise à disposition à la Communauté de Communes de l'aide à l'école maternelle de la Commune de Hégeney pour exercer la même fonction à la halte-garderie intercommunale sise à Morsbronn-les-Bains*
- . décide de prendre en charge les frais afférents à cet emploi et incombant à la Commune de Hégeney ;*
- . autorise le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel entre la Commune de Hégeney et la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer.*



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 30 septembre 1998

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi
n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Bernard LOGEL", written over a circular stamp.